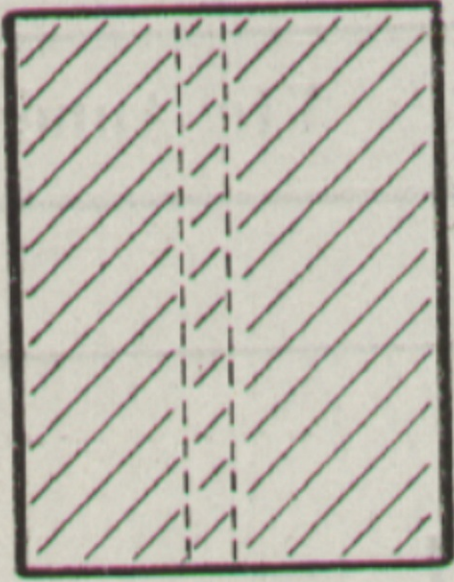


II.

**IIe Garniture à plat.**

Avec feillure intérieure, bordure de bois 12 mm de large, profondeur de la feillure 3 à 4 mm.  
Largeur de la surface pour clouer suivant possibilité 15 mm au moins.  
Pour le gros cannage à garnir les trous de cannage le plus près possible du bord.



III.

**IIIe Garniture en cuir.**

Gros cannage sans feillure.  
Les clous des garnitures en cuir sont fixés sur le côté du siège.

**EXÉCUTIONS ANORMALES POUR LES SIÈGES.**

Il n'existe pour les sièges à garnir que les exécutions anormales suivantes:

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Siège avec feillure extérieure | gros cannage à garnir   |
| " " " intérieure               | " " " "   |
| " " " "                        | avec planchette à garnir brut   |
| " " " "                        | siège latté remplaçant les sangles (Zentral-Anzeiger No. 27, page 10) |
| " " " "                        | châssis à garnir en sapin ou en hêtre                                 |
| " " " "                        | " " " " " " " " " " et garniture sangles de rechange.                 |

Ces exécutions anormales doivent toujours être formellement indiquées; il en est de même pour l'exécution „gros cannage.“

**Taquets à garnir sous les bras.**

Dans les commandes pour garniture à épaisseur les fauteuils et canapés reçoivent entre le siège et le bras des taquets en bois brut de 25 à 30 mm de haut. Ces derniers servent à augmenter la hauteur du bras en rapport avec la garniture à épaisseur. Les bras sont fixés aux taquets extérieurement par des vis visibles.

**EXÉCUTION DES DOSSIERS**

**(POUR LES MEUBLES DONT LES SIÈGES SONT DESTINÉS À ÊTRE GARNIS SOIT À PLAT, À ÉPAISSEUR OU EN CUIR).**

D'une manière générale ne sont préparés pour garnir que les dossiers qui normalement sont pourvus de cannage. Si par exemple le dossier est normal non canné, il n'est pas livré à garnir, à moins que cela n'eut pas été spécialement demandé.

Dans les meubles Nos. 364, 478, 493 et ceux du même genre il peut être aussi pratique une garniture en supprimant les barreaux ou les médaillons; toutefois il doit en être fait mention distincte dans la commande.

On doit également indiquer, si les médaillons non cannés, ou seulement certaines parties des dossiers doivent être garnis; par exemple: la partie supérieure du dossier No. 302, les médaillons des meubles Nos. 418, 486, 510 etc.

Nous distinguons dans l'exécutions des dossiers à garnir

**3 Groupes principaux:**

- a) sans planchette avec les différentes exécutions 1 à 4,
- b) avec " " " " " " " " " " " " 11 à 15,
- c) pour garniture en cuir exécution 5.